



SERECT, l'ange gardien des travaux sous tension

17.06.2020

MAINTENANCE DU RÉSEAU

www.france

La Section d'Études, de Réalisation et d'Expérimentation du Comité des Travaux sous tension (SERECT) garantit la sécurité des équipes sur le terrain. Appui technique, travail d'expertise en amont des interventions, prévention pour empêcher les accidents..., elle intervient tout au long des opérations des travaux sous tension. Plongez dans le quotidien de cette entité.

Rattaché au CNER, le centre d'expertise SERECT est dédié aux travaux sous tension, réalisés sur des ouvrages de transport et de distribution d'électricité dans un cadre réglementaire strict et très encadré afin d'assurer une sécurité optimale aux équipes. Pour y parvenir, SERECT veille non seulement à ce que la méthodologie et les outils utilisés soient conformes aux normes en vigueur, mais aussi au développement de nouveaux moyens facilitant la réalisation de ces opérations. Son champ d'intervention s'étend à tous les acteurs de l'industrie de l'énergie ayant recours aux travaux sous tension, comme le précise Christian Ménard, chargé d'étude expertise au sein de cette entité : « SERECT se positionne sur tout ce qui a trait à la sécurité des TST. Nous travaillons en collaboration aussi bien avec des salariés de RTE sur le terrain qu'avec des agents d'Enedis ou d'autres entreprises du secteur ».

La prévention avant tout

Face aux risques d'électrisation et de court-circuit inhérents aux travaux sous tension, SERECT organise des rencontres de sensibilisation pour aider à prévenir ces accidents. « Il s'agit d'un temps d'échanges privilégiés entre l'expertise nationale et les techniciens qui pratiquent les TST sur nos lignes », se réjouit Christian Ménard. De nombreux thèmes y sont abordés : les principes de base pour maîtriser les risques liés aux travaux sous tension, les REX d'accidentologie, les bilans des audits de sécurité...

Une expertise reconnue

Tous les ans, plusieurs audits sont réalisés par les experts de SERECT au sein des centres de formation agréés par le CTST (Comité des Travaux Sous Tension)* et des GMR. « Ils me permettent de mesurer le savoir-faire des opérateurs, d'observer leur façon de travailler et de voir si les gestes de sécurité sont maîtrisés, indique Christian Ménard. À l'issue d'un audit, un plan d'action peut être mis en place par le GMR concerné afin de sécuriser les interventions des collaborateurs sur le terrain. »

En cas d'accident, le SERECT intervient également pour en analyser les circonstances et en tirer les

enseignements nécessaires pour éviter qu'il ne se reproduise. Les salariés de ce centre spécialisé dans les travaux sous tension vérifient alors si les normes en matière de sécurité ont été respectées et si elles doivent évoluer. « Nous devons nous rendre rapidement sur le lieu de l'accident pour interroger les personnes concernées. Il faut être à leur écoute, ne pas porter de jugement, faire attention aux questions que nous leur posons et s'appuyer sur les faits. C'est un travail difficile à mener, mais qui demeure indispensable, car il permet d'améliorer la sécurité des salariés et de sauver des vies.



Christian Ménard, chargé d'études expertise, au cours d'un atelier de sensibilisation aux risques d'accident.

Focus sur le Comité des Travaux Sous Tension*

Le Comité des Travaux sous Tension, par décision ministérielle, a en charge d'approuver les méthodes et types d'outils utilisés pour réaliser les travaux sous tension sur les ouvrages. Il a aussi pour mission d'agréeer les organismes et les programmes de formation.

Cet organisme s'appuie sur trois commissions qui examinent les différents textes (les Conditions d'Exécution du Travail, les Fiches Techniques, les programmes de formation, etc.) préparés par SERECT. Chacune est spécialisée pour un niveau de tension : BT (tensions inférieures à 1000 V), HTA (tensions entre 1 kV et 50 kV) et HTB (tensions supérieures à 50kV). Elles se composent d'experts d'entreprises françaises exploitant des ouvrages de transport et de distribution d'électricité ainsi que de centres de formation.